

Image not found or type unknown



Facture de déménagement exorbitante - absence de devis ?

Par **jjb**, le **05/08/2008** à **19:51**

Bonjour,
Dans le cadre d'une succession, j'ai été amené à faire vider un grand immeuble sur 3 niveaux (1 grand appartement de 300m², 1 appartement de 300m² déjà quasi-vider, 1 appartement de 70 avec quelques meubles, un grand garage de 800m² avec des tas d'objets à évacuer, des combles à évacuer, des étagères à tronçonner, etc ..). Il y avait effectivement du travail. Mais la facture que vient de m'envoyer l'entreprise qui s'est occupée des travaux est tout simplement EXORBITANTE (26.000 euros).
L'euro à une nouvelle fois frappé ...
Surtout ce montant est de 2.5 fois le montant du devis ORAL de 10.000 euros (l'entrepreneur refusant toujours de me faire un devis écrit), que m'avais fait l'entreprise au démarrage des travaux.
Au lieu de compter un forfait, il a compté en nombre d'heures, plus les A/R à la déchetterie.
Je ne compte pas payer au-delà de 15.000 euros. Que puis-je faire ?
Le devis n'est-il pas OBLIGATOIRE dans ces cas-là ? À qui la faute si il n'y en a pas ?
Merci de vos réponses.